

BUDGET RECTIFICATIF 1/2012

L'objectif principal du budget rectificatif 1/2012 est d'intégrer dans le budget les recettes affectées — généralement indéterminées au moment de l'adoption du budget (novembre/décembre 2011 en ce qui concerne le budget 2012) — ainsi qu'un petit supplément au titre de la subvention.

Le budget annexé se réfère au budget 2012 adopté par le conseil de direction, par procédure écrite, en décembre 2011.

Recettes

L'ETF tire ses recettes de la subvention octroyée par la Commission européenne et peut en outre recevoir des financements d'autres institutions pour des activités relevant de son mandat.

1a. Subvention

La subvention que l'ETF reçoit de la Commission européenne est augmentée de 100 000 euros.

1b. Recettes affectées

Le budget rectificatif intègre les intérêts accumulés sur les fonds assignés à l'ETF par le ministère italien des affaires étrangères (2 805,14 euros), qui s'ajoutent aux 133 009, 74 euros résultant d'exercices précédents.

1c. Recettes affectées

Bien qu'il n'y ait pas de nouveaux crédits, le budget rectificatif inclut le montant de 248 467,46 euros, correspondant aux fonds non dépensés dans le cadre du projet MEDA-ETE (géré par l'ETF entre 2005 et 2009) et déjà remboursés à la Commission européenne en janvier 2012.

Dépenses

Les activités réalisées à ce jour sont conformes au programme de travail adopté par le conseil de direction en novembre 2011.

2a. Subvention

Le supplément de 100 000 euros de crédits d'engagement et de paiement sera investi dans le soutien aux activités opérationnelles. Les fonds seront répartis comme suit:

- Allocation de 20 000 euros pour l'organisation de la conférence ETF «*Towards Excellence in Entrepreneurship and Enterprise Skills*» (Vers l'excellence dans l'esprit d'entreprise et les compétences en matière d'entreprise), qui se tiendra du 14 au 16 novembre 2012.
- Allocation de 32 000 euros pour la conférence «*Curriculum reform in Georgia: Lessons learned*» (Leçons tirées de la réforme des programmes d'études en Géorgie) (15 000 euros) et pour l'extension de la réunion régionale sur le partenariat social dans la région de la Méditerranée méridionale et orientale (SEMED) (17 000 euros).
- Allocation de 16 300 euros pour le lancement d'une étude sur les pratiques et programmes pour la réintégration des migrants de retour dans les pays de l'IEVP des régions Est et Sud.
- Allocation de 21 700 euros pour la conférence régionale «*New Challenges for Skills development in the Arab States of the Southern and Eastern Mediterranean*» (Nouveaux défis en matière de développement des compétences dans les pays arabes de la Méditerranée méridionale et orientale) qui se tiendra en Jordanie les 25 et 27 septembre, pour les activités menées en Tunisie dans le cadre de l'initiative Torinet, pour l'organisation

d'une réunion d'experts sur l'impact du renforcement des capacités à l'appui du développement méthodologique de Torinet et pour des prestations supplémentaires de traduction du rapport du groupe de travail sur les indicateurs dans le domaine de l'ETFP.

- Allocation de 10 000 euros pour des missions liées à des activités supplémentaires dans les pays partenaires.

2b. Recettes affectées

Les 2 805,14 euros supplémentaires de crédits d'engagement et de paiement résultant des intérêts accumulés seront alloués aux mêmes activités régionales (Liban) que les crédits initiaux.

Présentation

Le budget rectificatif annexé contient les détails du budget initial et les modifications susmentionnées.

Par l'adoption du présent budget rectificatif, le conseil de direction marque son accord sur une utilisation des crédits supplémentaires telle que définie aux points 2a et 2b.

Dans l'ensemble, en 2012, l'ETF devrait gérer une subvention d'un montant de 20 144 530 euros et des recettes affectées d'un montant de 135 815 euros.

RECETTES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI

TITRE 1 Subvention de la Communauté européenne

1 00	Chap. 1 0	Stratégie de pré-adhésion (15.03.02. (ex B7-033))							
		<i>Phare</i>							
	1 00 1	Contribution Phare (Bulgarie, Roumanie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2							
	1 00 2	Contribution Phare (Bulgarie, Roumanie) à la subvention ETF au titre 3							
	1 00 3	Contribution Phare (Croatie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2							
	1 00 4	Contribution Phare (Croatie) à la subvention ETF au titre 3							
1 01		<i>Pre-adhésion</i>							
	1 01 1	Contribution de pré-adhésion (Turquie) à la subvention ETF aux titres 1 et 2							
	1 01 2	Contribution de pré-adhésion (Turquie) à la subvention ETF au titre 3							
1 10	Chap. 1 1	Action externe - Tacis, CARDS et MEDA - (15.03.03. (ex B7-664))							
0 00 0		<i>Soutien Commission et initiatives Europe élargie</i>							
	1 10 1	Action externe (Tacis, CARDS) - subvention aux titres 1 et 2							
	1 10 2	Action externe (Tacis, CARDS) - subvention au titre 3							
1 20	Chap.1 2	Fondation européenne pour la formation (15.02.27)	19 943 530	19 943 530	101 000	101 000	20 044 530	20 044 530	
		<i>Fondation européenne pour la formation</i>	19 943 530	19 943 530	101 000	101 000	20 044 530	20 044 530	
	1 20 1	Subvention ETF aux titres 1 et 2	15 012 854	15 012 854			15 012 854	15 012 854	
	1 20 2	Subvention ETF au titre 3	4 930 676	4 930 676			5 031 676	5 031 676	
1 40	Chap.1 3	DG EAC - Fondation européenne pour la formation	101 000	101 000	- 1 000	- 1 000	100 000	100 000	
		<i>Fondation européenne pour la formation - recettes affectées</i>	101 000	101 000	- 1 000	- 1 000	100 000	100 000	
	1 30 1	ETF - recettes affectées aux Titres 1 et 2	101 000	101 000			100 000	100 000	
	1 30 2	ETF - recettes affectées aux Titre 3	pm	pm			pm	pm	
	TITRE 1		TOTAL DU TITRE 1	20 044 530	20 044 530	100 000	100 000	20 144 530	20 144 530

TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne

8 00	Chap. 8 0	0	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
	0 00 0	<i>L'apport en nature de la Communauté européenne</i>		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.
	8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.
	TITRE 8		TOTAL DU TITRE 8	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.

TITRE 9 RECETTES DIVERSES

9 00	Chap. 9 0	Recettes diverses	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
		<i>Recettes diverses</i>		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.
	9 00 0	Recettes diverses		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.
	TITRE 9		TOTAL DU TITRE 9	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.

TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES ANTÉRIEURES

10 11	Chap. 10 1	Résultats des années antérieures	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
		<i>Résultats des années antérieures</i>		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.
	10 11 1	Résultat budget année +/- 1		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.
	TITRE 10		TOTAL DU TITRE 10	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	p.m.
TOTAL DES RECETTES DE SUBVENTION DE L'ETF			20 044 530	20 044 530	100 000	100 000	20 144 530	20 144 530

RECETTES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI

TITRE 4 RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES (recettes affectées)

	Chap. 4 3	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	2 805	2 805	2 805	2 805
4 30		<i>Coopération avec des institutions italiennes</i>	p.m.	p.m.	2 805	2 805	2 805	2 805
	4 30 0	Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	2 805	2 805	2 805	2 805
	Chap. 4 9	Coopération avec des institutions italiennes - financement des années précédentes	p.m.	p.m.	133 010	133 010	133 010	133 010
4 90		<i>Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes</i>	p.m.	p.m.	133 010	133 010	133 010	133 010
	4 90 0	Coopération avec des institutions italiennes - Financement des années précédentes	p.m.	p.m.	133 010	133 010	133 010	133 010
	TITRE 4	TOTAL DU TITRE 4	p.m.	p.m.	135 815	135 815	135 815	135 815

TITRE 5 MEDA - ETE (Recette affectée)

	Chap. 5 0	MEDA-ETE						
5 00		<i>MEDA-ETE</i>						
	5 00 0	MEDA-ETE						
	Chap. 5 9	MEDA-ETE - Financement des années précédentes						
5 90		<i>MEDA-ETE - Financement des années précédentes</i>						
	5 90 0	MEDA-ETE - Financement des années précédentes		-				
	TITRE 5	TOTAL DU TITRE 5			248 467	248 467	248 467	248 467

* The MEDA-ETE project has been finalised in 2009 and the latest payments have been done in 2010, the remaining amount will be returned to the commission during 2012

TOTAL RECETTES AFFECTÉES/DE PROJET			384 282	384 282	384 282	384 282
---	--	--	----------------	----------------	----------------	----------------

TOTAL GÉNÉRAL	20 044 530	20 044 530	484 282	484 282	20 528 812	20 528 812
----------------------	-------------------	-------------------	----------------	----------------	-------------------	-------------------

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions révisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
TITRE 1 DÉPENSES CONCERNANT LES PERSONNES LIÉES À LA FONDATION										
Chap. 1 1 Personnel en activité			13 227 564	13 227 564			13 227 564	13 227 564		
1 10 <i>Agents occupant un emploi repris au</i>			9 720 484	9 720 484			9 720 484	9 720 484		
1 10 0 Traitements de base			7 739 384	7 739 384			7 739 384	7 739 384		
1 10 1 Allocations familiales			978 700	978 700			978 700	978 700		
1 10 2 Indemnités de dépaysement et d'expatriation			1 002 400	1 002 400			1 002 400	1 002 400		
1 10 3 Indemnités de secrétariat										
1 11 <i>Autres agents</i>			1 786 200	1 786 200			1 786 200	1 786 200		
1 11 0 Agent contractuel			1 656 200	1 656 200			1 656 200	1 656 200		
1 11 2 Agents locaux			130 000	130 000			130 000	130 000		
1 13 <i>Couverture des risques de maladie, d'accident et de maladie professionnelle, couverture du risque de chômage et maintien des droits à la pension</i>			432 900	432 900			432 900	432 900		
1 13 0 Assurance maladie			266 600	266 600			266 600	266 600		
1 13 1 Assurance accidents et maladies professionnelles			58 000	58 000			58 000	58 000		

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions revisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 13 2	Assurance chômage pour les agents temporaires		108 300	108 300			108 300	108 300	Ce crédit couvre l'assurance chômage pour les agents temporaires en vertu de l'article 28 bis du Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes	Prévisions: On sait que ces frais d'assurance concernent l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2012 sont dès lors basés sur le coût estimé de 92 ETP, plus la traditionnelle augmentation annuelle de salaire (et par conséquent des frais d'assurance).
1 13 3	Pension									
1 14	Allocations et indemnités diverses		170 800	170 800			170 800	170 800	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les art. 70, 74 et 75, et Régime applicable aux autres agents des Communautés européennes (art. 28).	Crédit est destiné à couvrir: - les allocations de naissance; - en cas de décès d'un fonctionnaire: – la rémunération globale du défunt jusqu'à la fin du troisième mois suivant celui du décès, – les frais nécessités par le transport du corps jusqu'au lieu d'origine. Prévisions: Allocations de naissance et de décès basées sur la tendance historique
1 14 0	Allocations de naissance et décès		800	800			800	800		
1 14 1	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine		170 000	170 000			170 000	170 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 8 de l'annexe VII applicable par analogie aux agents temporaires.	Crédit destiné à couvrir le paiement forfaitaire des frais de voyage pour le membre du personnel concerné, pour son conjoint et les personnes à sa charge, du lieu d'affectation au lieu d'origine. Prévisions: Le personnel qui bénéficiait de cette indemnité en 2011 continuera à en bénéficier en 2012. Dès lors, les besoins estimés pour 2012 sont basés sur ce constat et sur le fait que la grande majorité des nouveaux membres du personnel en 2012 auront droit à cette indemnité et à la traditionnelle augmentation annuelle de salaire (et par conséquent à l'indemnité annuelle de frais de voyage).
1 14 2	Frais de logement et de transport									
1 14 3	Indemnités forfaitaires de fonction									
1 14 4	Indemnités forfaitaires de déplacement									
1 14 7	Indemnités pour service continu ou par tours et pour astreinte sur le site et/ou à domicile	p.m.	p.m.		p.m.	p.m.	p.m.	p.m.	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son art. 56 bis, et Régime applicable aux autres agents (art. 16).	Prévisions: Aucun agent temporaire d'astreinte pendant les heures de fermeture au cours de l'année 2011. Uniquement des agents contractuels, dont le coût sera financé sur la ligne budgétaire 1110.
1 15	Heures supplémentaires									
1 15 0	Heures supplémentaires									
1 17	Prestations d'appoint		327 000	327 000			327 000	327 000		
1 17 0	Interprètes indépendants et opérateurs de conférences									
1 17 2	Frais d'organisation de stages à la Fondation		10 000	10 000			10 000	10 000	Crédit censé couvrir les frais d'organisation de stages pour les jeunes professionnels de l'UE et les pays partenaires de l'ETF pour leur permettre de se familiariser avec les pratiques d'une agence de l'Union européenne.	Prévisions: Frais afférents aux derniers mois de stage à payer aux deux stagiaires qui ont commencé en 2011 + 2 nouveaux stagiaires qui commenceront en 2012
1 17 5	Autres prestations de traduction, dactylographie et travaux à confier à									

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions révisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 17 7	Autres prestations et services institutionnels d'audit		317 000	317 000			317 000	317 000	Ce crédit est destiné à couvrir les recours à d'autres prestataires de services, consultants et experts, pour les services relevant de l'administration générale de l'ETF lorsque de tels services ne peuvent être assurés par le personnel de l'ETF (pour des raisons d'expertise ou de disponibilité). Prévisions: 1) Services fournis, par exemple, par les organes administratifs de l'UE par le biais d'accords de niveau de service (p.ex. traitement des coûts salariaux et d'autres services facultatifs, services de gestion financière, etc.), les prestataires de services pour les agents intérimaires, les réceptionnistes de l'ETF, etc. - estimés à 198 637€. 2) En général, 60 000 € sont alloués pour les services de conseils, les enquêtes auprès du personnel et les services de relogement pour les nouveaux arrivants, mais ce montant a été réduit à 40 400 € en raison de restrictions budgétaires	
1 18	Frais de recrutement et de mutation		288 580	288 580			288 580	288 580	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 27 à 31 et 33. Ce crédit est destiné à couvrir divers frais de recrutement, dont: - les frais de publication, - les frais directement liés à la promotion et à l'organisation d'épreuves de groupe en vue de recrutements (location de locaux, machines et équipements divers eau, honoraires pour la préparation et la correction des épreuves, etc.), - les frais de voyage et les indemnités journalières pour les candidats et les membres extérieurs du jury de sélection - les examens médicaux de pré-recrutement. Prévisions: Fournitures spécifiques pour les épreuves/entretiens requis/publications Membres externes du comité d'évaluation du recrutement sur la base des tendances historiques	
1 18 0	Frais divers de recrutement		30 730	30 730			30 730	30 730	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son art. 71. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de voyage pour les membres du personnel et leurs familles lorsqu'ils prennent ou quittent leurs fonctions. Prévisions: Tendance historique pour les frais de voyage à l'entrée en service et à la cessation de service.	
1 18 1	Frais de voyage		10 000	10 000			10 000	10 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 5 et 6 de son annexe VII. Ce crédit couvre les indemnités d'installation et de réinstallation lors du changement de lieu de résidence des agents qui prennent leurs nouvelles fonctions, lors d'une mutation et lorsqu'ils quittent l'institution pour se réinstaller ailleurs. Prévisions: Coûts associés aux frais d'installation des nouveaux arrivants qui sont entrés en service en 2011 et qui commenceront en 2012, ainsi que coûts associés à l'indemnité de réinstallation pour les personnes qui quittent le service en 2012 ou qui l'ont déjà quitté, mais qui n'ont pas encore déménagé en dehors de Turin.	
1 18 2	Indemnités d'installation		110 550	110 550			110 550	110 550	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 20 et 71, et l'art. 9 de l'annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement d'un nouveau membre du personnel lors de son entrée en fonctions ainsi que les dépenses des membres du personnel qui cessent leurs fonctions au sein de l'ETF. Prévisions: Coûts associés aux frais de déménagement des nouveaux arrivants qui sont entrés en service en 2011 et qui commenceront en 2012, ainsi que coûts associés aux frais de déménagement pour les personnes qui quittent le service en 2012 ou qui l'ont déjà quitté, mais qui n'ont pas encore déménagé en dehors de Turin.	
1 18 3	Frais de déménagement		75 100	75 100			75 100	75 100	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 20 et 71, et l'art. 10 de l'annexe VII. Ce crédit est destiné à couvrir les frais de déménagement pour les agents qui justifient d'être tenus de changer de résidence lors de leur entrée en fonctions ou lors d'une mutation. Prévisions: Coûts associés aux nouveaux arrivants à leur entrée en service et qui dépendent de leur situation familiale et de leur lieu de recrutement.	
1 18 4	Indemnités journalières temporaires		62 200	62 200			62 200	62 200	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 20 et 71, et l'art. 10 de l'annexe VII. Ce crédit couvre les indemnités journalières temporaires pour les agents qui justifient d'être tenus de changer de résidence lors de leur entrée en fonctions ou lors d'une mutation. Prévisions: Coûts associés aux nouveaux arrivants à leur entrée en service et qui dépendent de leur situation familiale et de leur lieu de recrutement.	
1 19	Coefficients correcteurs		501 600	501 600			501 600	501 600		

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions revisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
1 19 0	Coefficients correcteurs		401 600	401 600			401 600	401 600	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses art. 64 et 65, et l'art. 17, paragraphe 3, de l'annexe VII.	
									Ce crédit couvre le coût des coefficients correcteurs appliqués à la rémunération des agents. Les coefficients correcteurs sont adoptés par le Conseil sur proposition de la Commission mais sont déterminés à la fin de l'année avec les augmentations/dimensions avec effet rétroactif au 1er juillet. Il couvre également le coût des coefficients correcteurs appliqués aux émoluments transférés dans un pays autre que le pays d'emploi.	
									Prévisions:	
									Cette pondération s'applique à l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2012 sont donc basés sur les coûts estimés pour 92 ETP plus l'augmentation annuelle habituelle de pondération pour l'Italie.	
1 19 1	Adaptation salariale		100 000	100 000			100 000	100 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment ses articles 65 et 65 bis et son annexe XI. Règlement financier, du 21 décembre 1977, applicable au budget général des Communautés européennes (JO L 356 du 31.12.1977, p. 1), tel que modifié en dernier lieu par le règlement (CE, Euratom, CECA) n° 2548/98 (JO L 320 du 28.11.98, p. 1).	
									Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'adaptation salariale approuvés par le Conseil au cours de l'exercice financier. Il est purement provisoire et rétrogradé au 1er juillet.	
									Prévisions:	
									Cette augmentation salariale concerne l'ensemble du personnel. Les besoins estimés pour 2012 sont donc basés sur les disponibilités budgétaires limitées et pour 92 ETP.	
Chap. 1 3 Missions et déplacements			108 000	108 000			108 000	108 000		
1 30	<i>Frais de missions et de déplacement</i>		108 000	108 000			108 000	108 000		
1 30 0	Frais de missions et de déplacement		108 000	108 000			108 000	108 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment les articles 11 et 13 de son annexe VII.	
									Ce crédit est destiné à couvrir: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaires encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes.	
									Prévisions:	
									Depuis 2011, les frais de mission sont divisés en deux lignes: les missions administratives (1300) et les missions opérationnelles (3200). Les missions administratives couvrent les missions de développement du personnel et les missions à caractère administratif. L'estimation pour les missions administratives se base sur les tendances historiques.	
Chap. 1 4 Infrastructure à caractère socio-médical			202 290	202 290			202 290	202 290		
1 40	<i>Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines</i>									
1 40 0	Frais de fonctionnement courant des restaurants et cantines									
1 42	<i>Restaurants, repas et cantines</i>									
1 42 0	Restaurants, repas et cantines									
1 43	<i>Service médical</i>		37 290	37 290			37 290	37 290	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment son art. 59, et l'art. 8 de l'annexe II.	
1 43 0	Service médical		37 290	37 290			37 290	37 290	Ce crédit est destiné à couvrir les frais du service médical indépendant intervenant pour l'ETF (notamment la réalisation des examens médicaux réguliers des agents de l'ETF, les frais d'un médecin-conseil et des médicaments, les équipements de premiers soins...).	
									Prévisions:	
									Visites médicales annuelles, médecin-conseil de l'ETF et fournitures médicales, sur la base des tendances historiques.	
1 44	<i>Formation interne</i>		160 000	160 000			160 000	160 000		
1 44 0	Formation interne		160 000	160 000			160 000	160 000	Statut des fonctionnaires des Communautés européennes, et notamment l'art. 24, paragraphe 3	
									Ce crédit est destiné à couvrir l'organisation des séances d'information à l'entrée en fonctions, des cours pour l'amélioration des connaissances professionnelles, des recyclages professionnels, de l'initiation aux techniques modernes, des séminaires, des sessions d'informations sur les questions de l'UE, etc. Il couvre également les dépenses résultant de l'achat du matériel et de la documentation nécessaires ainsi que du recours à des consultants.	
									Prévisions:	
									Montant nécessaire pour tenter d'atteindre progressivement un niveau budgétaire acceptable pour couvrir des activités de formation et de développement pertinentes pour l'ensemble du personnel.	
1 49	<i>Autres interventions</i>		5 000	5 000			5 000	5 000		

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions revisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
		1 49 0 Autres interventions	5 000	5 000			5 000	5 000		Prévisions: Activités liées au bien-être et événements de l'ETF associés à Noël
		Chap. 1 5 Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public	68 000	68 000			68 000	68 000		
1 52		<i>Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public</i>	<i>68 000</i>	<i>68 000</i>			<i>68 000</i>	<i>68 000</i>		
		1 52 0 Experts nationaux détachés	68 000	68 000			68 000	68 000		Ce crédit est destiné à couvrir les coûts des fonctionnaires nationaux ou internationaux et des employés du secteur privé temporairement affectés à l'ETF pour communiquer leurs connaissances dans des domaines dans lesquels ils bénéficient d'une très grande expérience. Prévisions: Coût pour 1 expert national détaché
		Chap. 1 7 Frais de réception et de représentation	12 000	12 000			12 000	12 000		
1 70		<i>Frais de réception et de représentation</i>	<i>12 000</i>	<i>12 000</i>			<i>12 000</i>	<i>12 000</i>		
		1 70 0 Frais de réception et de représentation	12 000	12 000			12 000	12 000		Ce chapitre couvre les frais de réception des invités (ex. repas, dîners, etc.). Prévisions: Demandes de restauration permanente à la Villa Gualino (déjeuners, pauses-café) (estimation: 3 000 €) Frais de représentation permanente, notamment les frais de restauration, de taxi et les petits cadeaux autorisés par le directeur (4 000 €) Frais de représentation liés à la fin de l'année (5 000 €)
		Chap. 1 9 Pensions et allocations de pension								
1 90		<i>Pensions et allocations de pension</i>								
		1 90 0 Pensions et allocations de pension								
		TITRE 1 TOTAL DU TITRE 1	13 617 854	13 617 854			13 617 854	13 617 854		

TITRE 2 IMMEUBLE, MATÉRIEL ET FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

Chap. 2 0 Investissements en immobilier, location d'immeubles et frais accessoires	516 281	516 281			516 281	516 281				
2 00	<i>Location</i>	<i>8 601</i>	<i>8 601</i>		<i>8 601</i>	<i>8 601</i>				
	2 00 0 Location	8 601	8 601							Ce crédit est destiné à couvrir le bail immobilier. Prévisions: Montant symbolique pour la location des locaux de la Villa Gualino de l'ETF Location d'un bureau unique dans la tour Madou, y compris l'indexation annuelle d'environ 5 % (estimation: 6 100 €) Réservation pour un autre bureau de l'ETF (oct-oct) comme indiqué dans le plan de continuité des activités de l'ETF, plus indexation (2 500 €)
2 01	<i>Assurance</i>									
	2 01 0 Assurance									
2 02	<i>Eau, gaz, électricité et chauffage</i>	<i>110 000</i>	<i>110 000</i>		<i>110 000</i>	<i>110 000</i>				Ce crédit est destiné à couvrir les coûts de services publics (eau, gaz, électricité et chauffage). Prévisions: La tendance des dépenses actuelles et les prévisions pour la Villa Gualino indiquent que la somme à payer en 2011 devrait s'élever à 110 000 € Si l'on tient compte de l'évolution des prix de l'électricité et du gaz, pour 2012, il est préférable de prévoir le même montant que pour 2011. Le montant minimum à prévoir est de 110 000 €
	2 02 0 Eau, gaz, électricité et chauffage	110 000	110 000							
2 03	<i>Nettoyage et entretien</i>	<i>204 700</i>	<i>204 700</i>		<i>204 700</i>	<i>204 700</i>				

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions revisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 03 0	Nettoyage et entretien		204 700	204 700			204 700	204 700	Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'entretien (infrastructure, parties, ascenseurs, chauffage, climatisation, conduits) et de nettoyage des parties communes comme le prévoit la convention CON/03/ETF/0071, ainsi que le nettoyage des parties du bâtiment occupées par l'ETF.	
									Le coût total du nettoyage et de l'entretien des parties communes du bâtiment varie en fonction du nombre de réparations et d'interventions non prévues au cours de l'année. L'âge de l'immeuble et de l'infrastructure ont comme corollaire pour cette estimation des risques de bris, de pannes et de besoins urgents susceptibles de déclouer de l'entretien préventif ou de remplacements.	
									Prévisions: Services de nettoyage (70 000 €) Remboursement des frais de fonctionnement à la Villa Gualino (125 000 €) Entretien des plantes vertes (1 500 €) Services de protection contre les rongeurs et les insectes (1 200 €) Peintures, manutention (nouveau contrat) (7 000 €)	
2 04	Aménagement des locaux								Ce crédit est destiné à couvrir la réalisation de petits travaux pour l'aménagement du bâtiment (modification des cloisons, plaques et panneaux, peinture, etc.).	
2 04 0	Aménagement des locaux		p.m.	p.m.			p.m.	p.m.	Prévisions: Aucune dépense n'est prévue. Si des crédits sont disponibles, l'installation d'un nouveau revêtement de sol pour la salle Europa sera envisagée (15 000 €).	
2 05	Sécurité et surveillance		107 980	107 980			107 980	107 980	Ce crédit est destiné à couvrir les diverses dépenses ayant trait à la sécurité du bâtiment. Les activités suivantes sont rassemblées sous ce poste: surveillance, entretien du système anti-intrusion, achat et entretien d'un équipement contre l'incendie et coûts des inspections requises par le droit italien (loi 626).	
2 05 0	Sécurité et surveillance		107 980	107 980			107 980	107 980	Prévisions: Services de surveillance sur site: le calcul est effectué sur une base de 260 jours de service (estimation: 80 100 €) Inspections et radiosurveillance (estimation: 11 880 €) Services RSPP, de novembre à octobre (estimation: 10 000 €) Entretien de plusieurs services de sécurité tels que les extincteurs fixes et portables, les portes de sécurité, les portes des sorties de secours et le système anti-intrusion (estimation: 6 000 €) Si des crédits supplémentaires deviennent disponibles, de nouvelles portes de sécurité pour la salle Europa seront envisagées (16 000 €).	
2 09	Autres dépenses immobilières		85 000	85 000			85 000	85 000	Ce crédit est destiné à couvrir les autres dépenses immobilières qui ne sont pas prévues de manière spécifique, notamment les impôts et les routes, le drainage, le ramassage des ordures, ainsi que les coûts administratifs, payables au Villa Gualino Consortium comme le prévoit la convention CON/03/ETF/0071.	
2 09 0	Autres dépenses immobilières		85 000	85 000			85 000	85 000	Prévisions: Taxe sur les immondices pour la municipalité de Turin (38 000 €) Frais de gestion payés à la Villa Gualino (20 % du budget de 2030 et 2020) (47 000 €) Si des crédits supplémentaires deviennent disponibles, une expertise du bâtiment relative au réaménagement des bureaux et au renouvellement du mobilier sera envisagée.	
Chap. 2 1 Technologies de l'information et des communications			705 639	705 639			705 639	705 639		
2 10	Dépenses TIC		579 739	579 739			579 739	579 739		
2 10 0	Matériel TIC		93 900	93 900			93 900	93 900	Ce poste est destiné à couvrir l'achat de matériel informatique, dont des serveurs de réseau, des PC, des imprimantes et des équipements de mise en réseau / communications. Le matériel informatique est remplacé tous les 3-4 ans et la quantité de matériel acheté dépend du nombre d'appareils vétustes.	
2 10 1	Développement, maintenance et achat de logiciels		254 839	254 839			254 839	254 839	Prévisions: Matériel informatique: maintenance (serveurs de pointage, systèmes d'alimentation sans coupure et pare-feu) et remplacement (par ex., remplacement de 40 à 50 ordinateurs de bureau, systèmes d'alimentation sans coupure pour les serveurs). Le remplacement de la climatisation principale du centre informatique II demeure facultatif.	
									Ce poste a été crédité pour couvrir l'achat d'applications logicielles standard et le développement de systèmes logiciels. Prévisions: Activités de développement des logiciels (correspondant à 265 personnes/jours consultant senior sur place) Maintenance des licences Novell, Citrix, Oracle, Microsoft, Lotus Notes, Business Objects, VMware, etc. Achat ad hoc de logiciels (lié à la fourniture de service ITM, pas au développement) Redevance annuelle ALLEGRO (12 000 €) et personnalisation spécifique	

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions révisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 10 2	Autres dépenses						-			Ce poste a été crédité pour couvrir les frais associés à la maintenance et à l'entretien du matériel informatique et des logiciels, dont l'achat de biens informatiques durables, la maintenance et d'autres interventions. Soutien des infrastructures: les frais principaux de ce poste sont imputés aux contrats actuels de maintenance et de soutien du matériel informatique (pour les serveurs et l'infrastructure du réseau) et des logiciels comme Microsoft Office, Oracle et IBM Lotus Notes. Prévisions: À partir de 2011, cette ligne a été répartie entre les lignes budgétaires 2100 et 2101
2 10 3	Coûts des télécoms	231 000	231 000				231 000	231 000		Ce crédit est destiné à couvrir les frais fixes des abonnements, coûts des communications et coûts internet. Prévisions: Frais de télécommunications, fixes et mobiles (102 000 €) Fournisseur de service internet (25 000 €) Prestataire de services Belgacom pour la Tour Madou (4 000 €) Nouveau système téléphonique PABX (100 000 €)
2 10 4	Coût des équipements de télécommunication	-	-				-			Ce crédit est destiné à couvrir les coûts afférants à l'équipement liés aux télécommunications, dont les câbles, l'achat, la location, l'installation, l'entretien, la documentation, et les contrats de maintenance du système téléphonique interne. Prévisions: Cette ligne a été fusionnée avec la ligne budgétaire 2103.
2 10 5	Systèmes TI de la Commission européenne	125 900	125 900				125 900	125 900		Ces fonds visent à couvrir les dépenses liées à l'utilisation des systèmes décentralisés de la CE. Prévisions: Redevance annuelle ABAC (60 000 €) et licences SAP Transmission sécurisée de données S-TESTA à la CE (30 000 €) ABAC assets (30 000 €) et migration (5 000 €)
Chap. 2 2 Biens meubles et frais accessoires			25 800	25 800			25 800	25 800		
2 20	<i>Installations techniques et matériel bureautique</i>	25 800	25 800				25 800	25 800		
2 20 0	Installations techniques et matériel bureautique	25 800	25 800				25 800	25 800		Ce crédit est destiné à couvrir l'achat du matériel bureautique et technique, notamment le matériel audiovisuel, de reproduction, d'archivage et d'interprétation. Ce crédit est également utilisé pour le remplacement général du matériel bureautique ancien comme les télécopieurs, reliques etc. Prévisions: Location de photocopieurs (25 100 €) Location de distributeurs d'eau (652 €)
2 20 2	Location						-			Ce crédit est destiné à couvrir la location/le crédit-bail du matériel/équipement, qui n'est pas économique ou difficile à acheter en raison d'une limitation des ressources budgétaires disponibles (photocopieurs par ex.).
2 20 3	Entretien, utilisation et réparation						-			Ce crédit est destiné à couvrir les coûts d'entretien et de réparation du matériel et des équipements énumérés aux postes 2200 à 2202 et le coût des photocopies additionnelles dépassant le nombre prévu dans le contrat-cadre du fournisseur de la Fondation.
2 21	<i>Mobilier</i>									Ce crédit couvre l'achat de nouveaux meubles. Prévisions: Si des crédits deviennent disponibles, de nouveaux meubles pour la salle Alpi et jeu complet de meubles pour la réception seront envisagés.
2 21 0	Achat	p.m.	p.m.				p.m.	p.m.		
2 23	<i>Transport</i>									Ce crédit est destiné à couvrir l'utilisation, l'entretien, le carburant et les frais annexes du véhicule de la Fondation. Le véhicule a été déclassé et il n'est pas prévu de le remplacer.
2 23 3	Entretien, utilisation et réparation									
2 25	<i>Documentation et bibliothèque</i>									Ce crédit est destiné à l'achat de publications et d'abonnements, destinés à l'utilisation générale de l'ETF et/ou à l'utilisation des services non-opérationnels (par ex. manuels informatiques, manuels juridiques, journaux, périodiques etc.).
2 25 0	Achat de publications non opérationnelles et abonnements									
Chap. 2 3 Dépenses courantes de fonctionnement			90 280	90 280			90 280	90 280		

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions revisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 30	Papeterie et fournitures de bureau		55 000	55 000			55 000	55 000		
2 30 0	Papeterie et fournitures de bureau		55 000	55 000			55 000	55 000		
2 32	Charges financières		1 000	1 000			1 000	1 000		
2 32 0	Diverses dépenses financières		1 000	1 000			1 000	1 000		Ce poste couvre les frais bancaires et les autres charges financières, ainsi que les dommages et intérêts
2 32 1	Pertes de change									Prévisions: Achat de fournitures de bureau (25 000 €) Matériel de promotion du département Communication (stylos, sacs, tapis de souris, etc.) destiné aux réunions et aux visiteurs (12 000 €) Papeterie avec logo du département Communication (dossiers, blocs-notes, etc.) (8 000 €) Enveloppes pour papier à en-tête, cartes de visite du département Communication (10 000 €)
2 32 2	Autres frais financiers									
2 33	Frais de contentieux		5 000	5 000			5 000	5 000		
2 33 0	Frais de contentieux		5 000	5 000			5 000	5 000		Ce poste est destiné à couvrir • les frais généraux de contentieux, • les frais de justice, • les honoraires des avocats indépendants. Prévisions: Conseils juridiques. Les besoins estimés sont de 9 000 €, le reste des 4 000 € sera couvert par des fonds juridiques récupérés par l'ETF en 2011.
2 35	Autres dépenses de fonctionnement		24 280	24 280			24 280	24 280		
2 35 0	Assurances diverses		18 450	18 450			18 450	18 450		Ce crédit est destiné à couvrir les dépenses d'assurances diverses (notamment la responsabilité civile, l'assurance contre le vol, l'assurance du matériel informatique et du câblage, pour les coffres forts et leur contenu). Prévisions: Assurance accidents Responsabilité civile Vol simple et vol qualifié Incendie, autres risques et assurance électronique
2 35 2	Frais divers de réunions internes		2 830	2 830			2 830	2 830		Ce poste est destiné à couvrir les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes de l'ETF. Les frais (café, thé, eau) afférents aux réunions internes pour les formations et les procédures de recrutement seront couverts par les lignes budgétaires 1440 et 1180 respectivement. Prévisions: Frais de restauration afférents aux réunions internes à l'ETF (eau, casse-croûte, apéritif)
2 35 5	Menues dépenses		3 000	3 000			3 000	3 000		Ce poste est destiné à couvrir les autres dépenses opérationnelles qui ne sont pas couvertes (par ex. fenêtres/portes cassées, inondations, plomberie, changement de serrures, etc.). Prévisions: Dépenses urgentes du personnel en service (1 500 €) Réserve pour les interventions et/ou réparations urgentes (1 500 €)
2 36	Publications		5 000	5 000			5 000	5 000		
2 36 0	Publications		5 000	5 000			5 000	5 000		Ce crédit est destiné à couvrir les frais des documents juridiques que la Fondation est tenue de publier (budget, appels d'offres, etc.). Prévisions: 5 000 € pour la publication du budget de l'ETF et de documents connexes au Journal officiel
Chap. 2 4 Affranchissement et			38 000	38 000			38 000	38 000		
2 40	Correspondance et frais de port		38 000	38 000			38 000	38 000		
2 40 0	Correspondance et frais de port		38 000	38 000			38 000	38 000		Ce crédit est destiné à couvrir les frais de correspondance et de port, dont l'expédition de colis par la poste. Prévisions: 3 courriers utilisés, estimations du coût basées sur les années précédentes
2 41	Télécommunications									

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions revisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
2 41 0	Abonnements et redevances									
2 41 1	Équipement									
Chap. 2 5 Frais de réunion et de convocation			120 000	120 000			120 000	120 000		
2 50	<i>Frais de réunion et de convocation</i>		120 000	120 000			120 000	120 000		
2 50 0	Frais généraux de réunions		120 000	120 000			120 000	120 000		
TITRE 2	TOTAL DU TITRE 2		1 496 000	1 496 000			1 496 000	1 496 000		

TITRE 3 DÉPENSES RÉSULTANT DE L'EXERCICE DE MISSIONS SPÉCIFIQUES

Chap. 3 0 Dépenses opérationnelles		883 500	883 500	20 000	20 000	903 500	903 500		
3 00	<i>Documentation opérationnelle</i>	28 500	28 500			28 500	28 500		
3 00 0	Achat de publications et d'abonnements opérationnels	28 500	28 500			28 500	28 500		
3 01	<i>Diffusion des informations</i>	605 000	605 000	20 000	20 000	625 000	625 000		
3 01 0	Publications générales	605 000	605 000	20 000	20 000	625 000	625 000		
3 03	<i>Associations professionnelles et frais de participation</i>	5 000	5 000			5 000	5 000		
3 03 0	Associations professionnelles et frais de participation	5 000	5 000			5 000	5 000		
3 04	<i>Frais de traduction</i>	245 000	245 000			245 000	245 000		
3 04 0	Frais de traduction	245 000	245 000			245 000	245 000		
3 05	<i>Réunions du collège consultatif</i>								
3 05 0	Réunions du collège consultatif								
Chap. 3 1 Actions prioritaires : activités du programme de travail		3 228 600	3 228 600	70 000	70 000	3 031 220	3 031 220		
3 10	<i>Actions prioritaires : Activités du programme de travail</i>								

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions révisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
3 10 0	Soutien à la Commission: Contribution au cycle de projet pour les programmes ENPI,									
3 11	<i>Renforcement des capacités, analyse d'informations pour les pays partenaires</i>									
3 11 0	Renforcement des capacités, analyse d'informations pour les pays partenaires									
3 12	<i>Activités de développement – domaines</i>									
3 12 0	Activités de développement – domaines									
3 13	<i>Frais divers relatifs aux activités du programme de travail</i>									
3 13 0	Frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail	309 000	309 000						Ce crédit est destiné à couvrir les frais d'assurance relatifs aux activités du programme de travail.	
3 14	<i>Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes</i>	309 000	309 000							
3 14 0	Projets en faveur du renforcement des connaissances et des systèmes	309 000	309 000						Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF à la prospérité et au développement de la région européenne de voisinage grâce à la coopération et au partenariat dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de développement des ressources humaines. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que la publication associée et les frais de traduction. Prévisions: Préparation et rapport sur le programme de travail annuel de l'ETF conformément au règlement du Conseil (50 000 €) Maintien et mise en œuvre du programme annuel des évaluations de projet conformément aux perspectives à moyen terme de l'ETF (159 000 €) Contribution à la réalisation des objectifs de l'ETF soutenant la conformité à son cadre réglementaire (50 000 €) Renforcement de la capacité de l'ETF à échanger des informations et des bonnes pratiques avec les bailleurs de fonds des États membres et les organisations internationales au profit des pays partenaires (50 000 €)	
3 15	<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage</i>	1 151 200	1 151 200	32 000	32 000	1 183 200	1 183 200			
3 15 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	1 151 200	1 151 200	32 000	32 000	1 183 200	1 183 200		Ce crédit couvre les frais de contribution de l'ETF au processus d'élargissement de l'UE en finançant la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et les pays potentiellement candidats. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les publications associées et les frais de traduction. Prévisions revisées : Une liste détaillée des projets dans le domaine de la politique extérieure de voisinage est disponible dans le programme de travail 2011.	
3 16	<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement</i>	835 000	835 000			835 000	835 000			
3 16 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	835 000	835 000			835 000	835 000		Ce crédit couvre les coûts de la contribution de l'ETF au développement des ressources humaines dans les pays en voie de développement. La ligne budgétaire inclut les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction.	
3 17	<i>Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement</i>	277 800	277 800			277 800	277 800			
3 17 0	Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans le cadre de l'instrument de coopération au développement	277 800	277 800			277 800	277 800		Cette ligne budgétaire couvre les frais de soutien de la politique de développement de la Commission européenne et de pays partenaires par le biais de l'innovation et de l'apprentissage. La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction.	
3 18	<i>Projets dans le développement des compétences thématiques</i>	409 920	409 920	16 300	16 300	426 220	426 220			
3 18 0	Projets dans le développement des compétences thématiques	409 920	409 920	16 300	16 300	426 220	426 220		Cette ligne budgétaire couvre les frais de développement des compétences thématiques (TED). La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction. Prévisions revisées : Une liste détaillée des projets d'innovation et d'apprentissage est disponible dans le programme de travail 2011.	
3 19	<i>Projets: Innovation & Apprentissage</i>	245 680	245 680	21 700	21 700	267 380	267 380			

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions révisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
3 19 0	Projets dans l'élaboration des politiques fondée sur les preuves		245 680	245 680	21 700	21 700	267 380	267 380	Cette ligne budgétaire couvre les frais de soutien de la politique fondée sur des preuves (EBPM). La ligne budgétaire comprend les coûts opérationnels ainsi que les coûts associés de publication et de traduction. Prévisions révisées : Une liste détaillée des projets d'innovation et d'apprentissage est disponible dans le programme de travail 2011.	
Chap. 3 2 Missions opérationnelles			818 576	818 576	10 000	10 000	828 576	828 576		
3 20	Missions opérationnelles		818 576	818 576	10 000	10 000	828 576	828 576		
3 20 0	Missions opérationnelles		818 576	818 576	10 000	10 000	828 576	828 576	Ce crédit est destiné à couvrir: les frais de déplacement, le paiement d'indemnités journalières de missions et les coûts obligatoires ou extraordinaire encourus lors de la mission d'un agent qui sont couverts par le Statut des fonctionnaires des Communautés européennes. Prévisions: À partir de 2011, les coûts de mission sont ventilés en deux lignes: missions administratives (1300) et missions opérationnelles (3200). Les missions opérationnelles couvriront les missions opérationnelles du département Opérations, du PMEU, de l'ECU et de la Direction. Prévisions révisées : À partir de 2011, les coûts de mission sont ventilés en deux lignes: missions administratives (1300) et missions opérationnelles (3200). Les missions opérationnelles couvriront les missions opérationnelles du département Opérations, du PMEU, de l'ECU et de la Direction.	
TITRE 3	TOTAL DU TITRE 3	0	4 930 676	4 930 676	100 000	100 000	5 030 676	5 030 676		

TITRE 8 L'apport en nature de la Communauté européenne

Chap. 8 0	0	p.m.	p.m.			p.m.	p.m.		
8 80	L'apport en nature de la Communauté européenne		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.		
8 00 0	L'apport en nature de la Communauté européenne		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.		
TITRE 8	TOTAL DU TITRE 8	0	p.m.	p.m.		p.m.	p.m.		

TITRE 9 DÉPENSES NON SPÉCIALEMENT PRÉVUES

Chap. 9 9 Dépenses non spécialement prévues									
9 90	Réserve								
9 90 0	Réserve								
TITRE 9	TOTAL DU TITRE 9	0							

TITRE 10 RÉSULTATS DES ANNÉES

Chap. 10 1 Résultats des années antérieures		p.m.	p.m.			p.m.	p.m.		
10 10	Résultats des années antérieures		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.		
10 10 0	Résultats des années antérieures		p.m.	p.m.		p.m.	p.m.		
TITRE 10	TOTAL DU TITRE 10	0	p.m.	p.m.		p.m.	p.m.		
TOTAL DES DÉPENSES PROPRES DE		20 044 530	20 044 530	100 000	100 000	20 144 530	20 144 530		

TITRE 4 Coopération avec d'autres organisations (dépenses affectées)

Chap. 4 1 Coopération avec d'autres institutions internationales									
4 10	Coopération avec d'autres institutions internationales								
4 10 0	Banque mondiale								
4 11	Coopération avec d'autres institutions internationales								

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions revisées 2012
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI	
4 11 0		Agence suisse pour le développement et la coopération							
		Chap. 4 2 Coopération avec d'autres agences européennes							
4 20		Service de support SI2							
4 20 0		Fonds liés à la participation d'autres agences européennes dans le service de support SI2							
		Chap. 4 3 Coopération avec des institutions nationales	p.m.	p.m.	135 815	135 815	135 815	135 815	
4 30		Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	135 815	135 815	135 815	135 815	
4 30 0		Coopération avec des institutions italiennes	p.m.	p.m.	135 815	135 815	135 815	135 815	
		Chap. 4 4 Exécution des projets des Etats membres de l'UE							
4 40		Projets relatifs à des accords bilatéraux entre les Etats membres de l'UE et des pays tiers							
4 40 0		Assistance technique							
4 40 1		Programme italien pour les petites et moyennes entreprises en Albanie							
TITRE 4		TOTAL DU TITRE 4			135 815	135 815	135 815	135 815	

TITRE 5 DÉPENSES ASSIGNEES

Éducation et formation pour l'emploi (ETE), projet MED 2004/083-494

Chap. 5 1 Ressources humaines			66 542	66 542	66 542	66 542	
			29 857	29 857	29 857	29 857	
5 11	Honoraires des experts de l'UE		29 857	29 857	29 857	29 857	
5 11 0	Honoraires des experts de l'UE						
5 12	Honoraires des experts MEDA		25 350	25 350	25 350	25 350	
5 12 0	Honoraires des experts MEDA						
5 13	Soutien administratif		6 936	6 936	6 936	6 936	
5 13 0	Soutien administratif						
5 14	Mesures ad hoc		4 398	4 398	4 398	4 398	
5 14 0	Mesures ad hoc						
Chap. 5 2 Voyages et indemnités journalières			117 067	117 067	117 067	117 067	
5 21	Indemnités journalières		27 776	27 776	27 776	27 776	
5 21 1	Indemnités journalières (experts)		13 081	13 081	13 081	13 081	
5 21 3	Indemnités journalières (équipe de projet)		14 695	14 695	14 695	14 695	
5 22	Frais de voyage		89 291	89 291	89 291	89 291	
5 22 1	Voyage des experts UE		32 037	32 037	32 037	32 037	
5 22 2	Voyage des experts MEDA		53 860	53 860	53 860	53 860	
5 22 3	Voyage de l'équipe de projet		3 394	3 394	3 394	3 394	
Chap. 5 3 Autres frais/services			63 926	63 926	63 926	63 926	
5 31	Visibilité		44 611	44 611	44 611	44 611	
5 31 0	Visibilité						
5 32	Conférences/séminaires		19 316	19 316	19 316	19 316	
5 32 0	Conférences/séminaires						
Chap. 5 4 Activité d'acquisition pour la composante 3							
5 40	Activité d'acquisition pour la composante 3						
5 40 0	Activité d'acquisition pour la composante 3						
Chap. 5 5 Activité d'acquisition pour la composante 4			932	932	932	932	
5 50	Activité d'acquisition pour la composante 4		932	932	932	932	
5 50 0	Activité d'acquisition pour la composante 4						
Chap. 5 6 Audit financier							

DÉPENSES

Art.	Poste	Titre	Budget 2012		Amendements		Budget révisé 1/2012		Prévisions revisées 2012	
			ENG	PAI	ENG	PAI	ENG	PAI		
5 60		<i>Audit financier</i>								
5 60 0		Assistance technique								
		Chap. 5 7 Imprévus								
5 70		<i>Imprévus</i>								
5 70 0		Imprévus								
TITRE 5		TOTAL DU TITRE 5			248 467	248 467	248 467	248 467		
TOTAL DES DÉPENSES ASSIGNÉES DE L'ETF			384 282	384 282	384 282	384 282	384 282	384 282		
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES		20,044,530.00	20,044,530.00	484,282.34	484,282.34	20,528,812	20,528,812			

FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION
TABLEAU DES EFFECTIFS 2012

GB/12/DEC/005

Grade	2012 postes autorisés		2011 postes autorisés		2010 Situation au 31 Dec 2010	
	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.	Permanents	Temp.
AD 16						
AD 15						
AD 14		1			1	
AD 13		4			4	
AD 12		8			4	5
AD 11		10			12	11
AD 10		3			4	3
AD 9		11			11	12
AD 8		9			5	4
AD 7		12			18	20
AD 6						1
AD 5		3			2	
<i>Sous-total AD</i>	<i>0</i>	<i>61</i>	<i>0</i>	<i>61</i>	<i>0</i>	<i>57</i>
AST 11						
AST 10		5			4	
AST 9		4			6	6
AST 8		5			1	4
AST 7		6			6	5
AST 6		2			7	6
AST 5		4			1	2
AST 4		3			5	4
AST 3		4			2	5
AST 2		2			3	3
AST 1						
<i>Sous-total AST</i>		<i>35</i>		<i>35</i>		<i>35</i>
Total	0	96	0	96	0	92

Chapitre 3 0

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements		Paiements	
		2012	2013
Engagements contractés avant 2012 restant à liquider	144 000	144 000	-
Crédits 2012	903 500	759 500	144 000
Total	1 047 500	903 500	144 000

Chapitre 3 1

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements		Paiements	
		2012	2013
Engagements contractés avant 2012 restant à liquider	1 763 000	1 763 000	-
Crédits 2012	3 031 220	1 268 220	1 763 000
Total	4 794 220	3 031 220	1 763 000

Chapitre 3 2

L'échéancier prévisible des paiements par rapport aux engagements se présente comme suit:

Engagements		Paiements	
		2012	2013
Engagements contractés avant 2012 restant à liquider	170 000	170 000	-
Crédits 2012	828 576	658 576	170 000
Total	998 576	828 576	170 000

